

DOSSIER DE PRESSE



CONFÉRENCE

TOXIQUE PLANÈTE
Le scandale invisible des
maladies chroniques

Par André CICOLELLA



Contact presse :

Pauline Berthelley
Chargée de communication

p.berthelley@
reseau-environnement-sante.net
06 11 41 13 54



TOXIQUE PLANÈTE, Le scandale invisible des maladies chroniques

Aujourd'hui, 2 décès sur 3 dans le monde sont le fait des maladies chroniques (maladies cardio-vasculaires ou respiratoires, cancers, diabète...). En France, ces maladies progressent 4 à 5 fois plus vite que le changement démographique. Le cancer touche 1 homme sur 2 et 2 femmes sur 5. Les coûts générés font imploser les systèmes de santé.

Face à cette catastrophe sanitaire, il est temps de réagir. Les maladies chroniques ne sont ni un simple effet du vieillissement ni une fatalité : notre environnement moderne est en cause. Des milliers de molécules chimiques l'ont contaminé mais aussi la malbouffe, la sédentarité, la pollution urbaine, le travail précaire et stressant et les inégalités au Nord comme au Sud.

La découverte des « perturbateurs endocriniens », la mise en évidence d'une transmission de cet héritage toxique aux générations futures révolutionnent la pensée scientifique et réclament de nouvelles politiques de santé à l'échelle mondiale. Au-delà d'un constat fondé sur les références scientifiques les plus solides, André Cicoella livre des clés pour l'avenir : oui, les maladies chroniques peuvent reculer, à condition de repenser notre façon de vivre, de consommer et de travailler !



André Cicoella est chimiste, toxicologue, conseiller scientifique à l'Ineris et enseignant à Sciences Po. Il est président du Réseau Environnement Santé à l'origine de l'interdiction du bisphénol A dans les biberons, de l'interdiction du perchloréthylène dans les pressings, etc. Il est l'auteur notamment d'Alertes Santé, Fayard, 2005.

FAIRE FACE A L'EPIDEMIE MONDIALE DE MALADIES CHRONIQUES : UN PROBLEME DE SANTE ENVIRONNEMENTALE

Enjeu sanitaire

- dans le monde

Le constat de l'épidémie de maladies chroniques dans le monde a été fait lors de la conférence de New York en septembre 2011 organisée par l'OMS à l'occasion de l'Assemblée Générale de l'ONU. Cette épidémie est qualifiée de « principal défi pour le développement durable en ce début de 21ème siècle ». 80 % de ces maladies surviennent dans les pays en voie de développement.

Le rapport Global Burden of Disease publié en décembre 2012 par la revue The Lancet a conforté cette analyse d'un basculement de la situation au niveau mondial. Les maladies transmissibles sont devenues minoritaires par rapport aux maladies non transmissibles, tant en termes de mortalité (63 % contre 37 %) que de morbidité (61 % contre 39 % en 2010 alors que le rapport était de 48 % contre 52 % en 1990) .

- en France

L'épidémie de maladies chroniques est objectivée en France via différentes sources statistiques. La croissance des Affections de Longue Durée (ALD) pour le régime général de l'assurance maladie, qui couvre 89 % de la population, représente un doublement de l'incidence sur les deux dernières décennies, soit une progression six fois plus importante que celle du vieillissement sur la période. En 2012, ce sont 27 millions de personnes qui sont considérées en situation de malades chroniques, dont 9,5 millions couverts par les ALD.

La répartition géographique très différenciée entre territoires et l'évolution de celle-ci tout autant différenciée apportent des arguments supplémentaires quant au poids déterminant des facteurs d'environnement, mais plaident aussi pour une prise en compte globale de l'environnement. Pour ne prendre qu'un exemple, la progression des AVC de 91 % en Alsace entre 2003 et 2011 ne peut s'expliquer par le seul vieillissement ou le dépistage, d'autant plus que dans le même temps la Corse connaît une progression de 18 %. Pour comprendre les raisons d'une telle évolution, il est nécessaire de penser l'environnement de façon globale mais aussi d'analyser la question de la santé au niveau des territoires.

Enjeu économique

Le 2nd rapport de l'Agence Européenne de l'Environnement sur le coût de l'inaction publié en 2013 montre l'importance d'agir le plus en amont pour prévenir les conséquences à partir du moment où un faisceau de données est suffisant pour évaluer l'ampleur et la gravité d'un dommage, sans attendre d'avoir la certitude scientifique absolue.

En France, le coût économique total pour l'assurance maladie des ALD survenues entre 1994 et 2009, en sus du taux de 1994 est de l'ordre de 400 milliards d'€. Pour exprimer différemment ce surcoût, le coût des ALD en 2012 en plus de celui de 1994 est de l'ordre de 60 milliards d'€. A titre

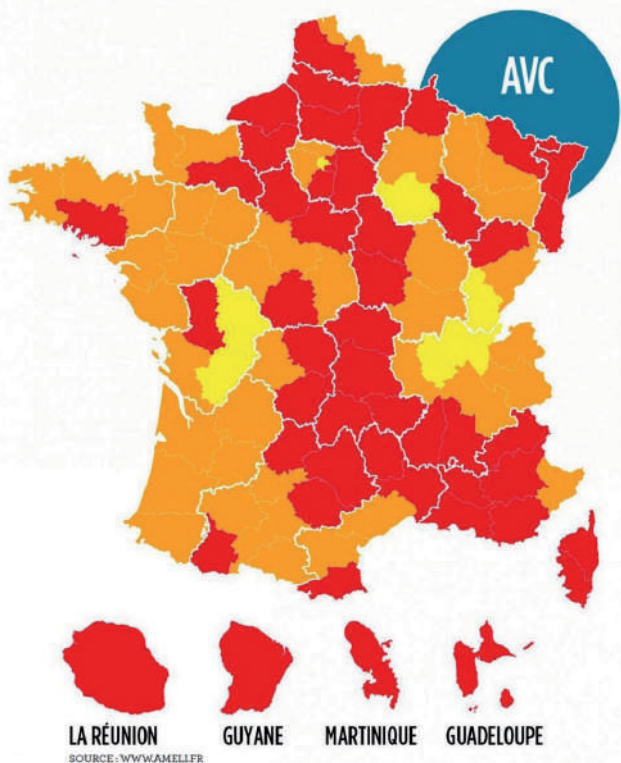
de comparaison, la dette sociale est de l'ordre de 200 Mrds d'€ dont la moitié est due à l'assurance maladie. Les maladies chroniques touchaient 23,6 millions de personnes et représentaient 83 % des dépenses d'assurance maladie en 2009. Ces chiffres montrent la nécessité de changer de stratégie tant du point de vue de l'enjeu sanitaire que du point de vue de l'enjeu économique.

Mettre l'accent sur la croissance des maladies chroniques non transmissibles ne doit pas conduire à considérer les maladies transmissibles comme un problème secondaire. Au contraire, les succès obtenus au niveau mondial en ce domaine peuvent servir de référence à la lutte contre les maladies non transmissibles. C'est à partir d'une action concertée de la communauté internationale que des moyens dédiés ont pu être mis en place. C'est cet effort qui reste à faire pour les maladies non transmissibles. Comme l'a écrit Richard Horton, rédacteur en chef du Lancet, « *Sans une action politique concertée et coordonnée, les progrès accomplis dans la lutte contre les maladies infectieuses seront réduits à néant lorsqu'une nouvelle vague de maladies évitables engloutira les plus vulnérables* ».

LES DONNÉES EN RÉGION

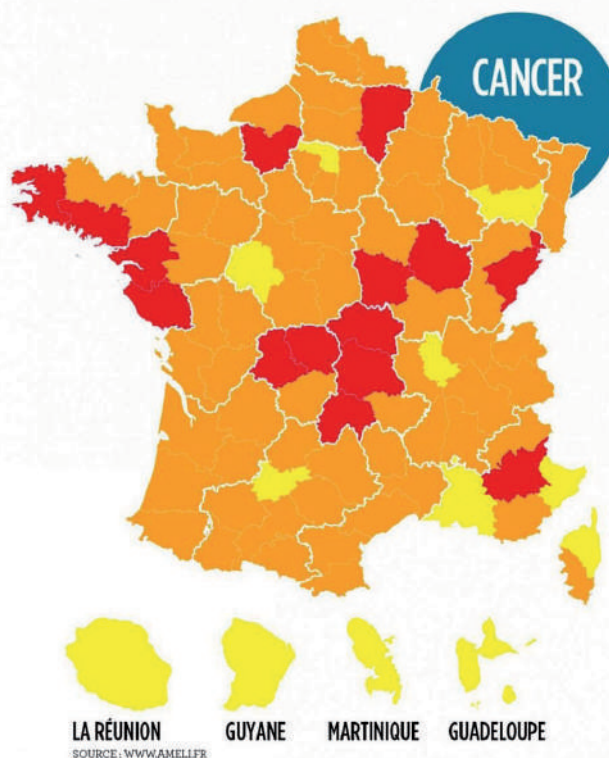
Nombre total des cas (prévalence),
taux standardisé pour 1 000 personnes selon le département au 31/12/2010

Moins de 52‰ Entre 52,01‰ et 61‰ Plus de 61,01‰



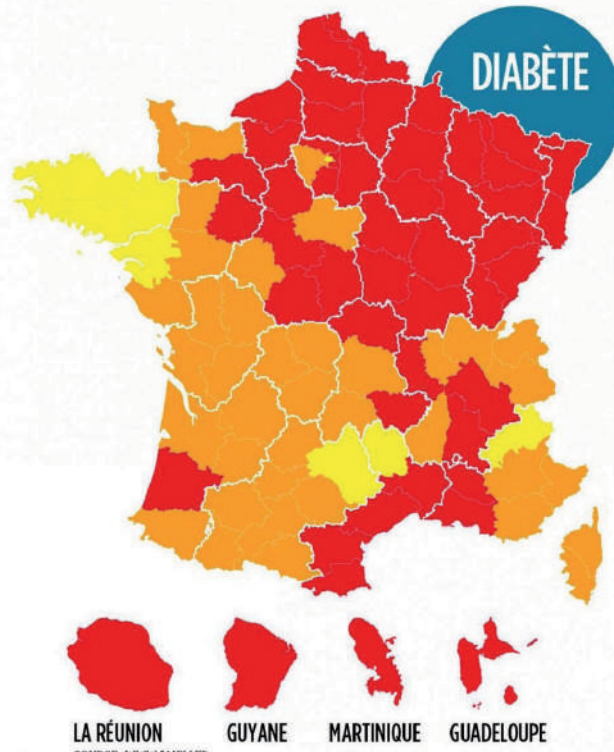
© LE NOUVEL OBSERVATEUR

Moins de 31‰ Entre 31,01‰ et 35‰ Plus de 35,01‰



© LE NOUVEL OBSERVATEUR

■ Moins de 26% ■ Entre 26,01% et 31% ■ Plus de 31,01%



© LE NOUVEL OBSERVATEUR

LE RÉSEAU ENVIRONNEMENT SANTÉ

Présidé par André Cicoella, le Réseau Environnement Santé (association loi 1901) a été créé en 2009 pour mettre les questions d'environnement et de santé au cœur des politiques publiques. Il possède 4 composantes : ONG, scientifiques, professionnels de santé et malades.

Le RES agit pour une meilleure prise en compte du principe de précaution sur une base scientifique solide, qui s'appuie sur des études validées et indépendantes des intérêts privés.

La 1ère campagne lancée par le RES a abouti, tout d'abord à l'interdiction dans les biberons puis dans tous les contenants alimentaires du Bisphénol A, une molécule employée par l'industrie chimique malgré les nombreux risques sanitaires associés : cancer, diabète, obésité, troubles de la reproduction et du système nerveux.

Comme l'illustre cette campagne, le RES cherche à mettre dans le débat public les connaissances scientifiques disponibles et faire en sorte que les acteurs institutionnels et économiques mettent en œuvre le principe de précaution pour établir les réglementations et transformer les procédés industriels.

Site : www.reseau-environnement-sante.fr

